

Le conseil municipal fixe comme suit les nouveaux tarifs des salles communales pour 2023 :

<u>TARIF DE LOCATION DES SALLES COMMUNALES AU 01/01/2023</u>	<u>HABITANTS LENTAIS</u>		<u>PERSONNES EXTERIEURES ET ASSOCIATIONS EXTERIEURES</u>	
	1 jour	2 jours	1 jour	2 jours
SDF	352,5	528,75	725	1087,5
SDF + CUISINE ET BAR	527,5	791,25	1200	1800
SDF + CUISINE ET BAR + SALLE DE REUNION	640	960	1300	1950
SALLE DE REUNION	112,5	168,75	162,5	243,75
SALLE DE REUNION + CUISINE ET BAR	162,5	243,75	250	375
SALLE POLYVALENTE	87,5	131,25	150	225
SALLE POLYVALENT + CUISINE	112,5	168,75	175	262,5
SALLE POLYVALENTE + CUISINE + BAR	137,5	206,25	212,5	318,75

<u>ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE , ORGANISMES PUBLICS, ASSOCIATIONS D'INTERET PUBLIC, REUNIONS FAMILIALES APRES OBSEQUES A LENT</u>	gratuité pour toutes les salles
---	--

- caution pour toutes les locations 400€.
- Des arrhes de 50% sont demandées pour toutes les locations.
- pour les Lentaï, présence obligatoire de la personne qui réserve la salle, sinon requalification du tarifs en personnes extérieures.
- associations Lentaïses : au maximum deux sessions de 2h30 par semaine.
- vaisselle comprise dans la location pour la salle des fêtes (vaisselle manquante ou cassée à payer) tarifs en annexe
- les poubelles doivent être emmenées sinon un forfait de 150€ sera demandé.
- retenue de la caution de 400€ pour ménage non fait et abords non nettoyés.
- Pour les locations à partir du 1 er janvier 2023 sauf pour les personnes ayant réservé avant cette date.

Attestation d'assurance à fournir au nom et prénom de la personne physique ou Morale qui loue

